

L'hon. M. Pearson: Si mon honorable ami s'est servi de ces chiffres, il faut croire qu'il s'est littéralement converti, car lorsqu'il se trouvait dans l'opposition et parlait du chômage il ne voulait pas entendre parler de ces chiffres, prétendant qu'ils représentaient un exposé très exagéré du problème du chômage.

L'hon. M. Fleming: Relisez mon discours et rectifiez vos impressions.

L'hon. M. Pearson: Quels que soient les chiffres dont mon honorable ami s'est servi, il a dit, en avril, que le chômage se résorbait à un rythme encourageant et qui s'accélérait, et il s'en est déclaré bien aise.

L'hon. M. Fleming: C'est vrai.

L'hon. M. Pearson: Ce serait bien surprenant, je dirais même bien décevant, qu'il n'y ait pas eu une baisse sensible du chômage depuis que ces chiffres ont été publiés, mais si on les compare aux chiffres de la même époque l'an dernier, mon honorable ami ne soutiendra certainement pas que le chômage n'est pas grave au Canada, ce qui ne saurait être le cas s'il y a plus d'un demi-million de chômeurs, à en croire les derniers calculs, traduits par les chiffres du Bureau fédéral de la statistique. Si cela ne constitue pas un état grave de chômage, je me demande bien ce qu'il faudrait d'autre?

A cet égard, on nous a dit au cours de la campagne électorale que la somme de 1,185 millions de dollars serait affectée à un programme de travaux publics pendant l'année civile en cours afin d'assurer de l'emploi par mesure d'urgence. On nous a dit également que, de cette somme, 280 millions de dollars seraient dépensés pendant le premier trimestre de l'année courante. Il n'y a pas de doute que la population a été alors portée à croire qu'il s'agissait là d'une mesure d'urgence, indépendante du programme normal de travaux publics.

L'hon. M. Fleming: Non.

L'hon. M. Pearson: Oui, c'est ce que la population a cru. Si mon honorable ami voulait bien se donner la peine de lire les déclarations faites pendant les élections, maintenant que l'ardeur du combat s'est refroidie, il aurait la même impression que la population a eue, à savoir qu'il s'agissait d'un programme d'urgence pour parer au chômage, et que la somme de 280 millions de dollars devait être dépensée au cours du premier trimestre de l'année, en guise de mesure d'urgence. Le trimestre étant écoulé, nous pourrions donc nous attendre, très bientôt, qu'on nous fournisse des détails à propos de ces dépenses spéciales, de la façon dont elles ont empêché le chômage d'augmenter encore plus qu'il ne l'a fait.

[L'hon. M. Fleming.]

L'hon. M. Fleming: Vous devriez obtenir des renseignements précis!

L'hon. M. Pearson: Il est bien difficile d'obtenir des renseignements précis quand il faut se fier aux déclarations que mon ami d'en face a faites aux journaux.

D'après la théorie classique en économie, un recul des affaires s'accompagnant d'un accroissement du chômage devrait signifier une diminution des coûts et des prix. En effet, des personnes, qui sont loin d'être des économistes selon la conception classique, ont prétendu qu'au premier signe de régression économique il importe de prendre des mesures monétaires en facilitant le crédit, afin de mettre un terme à la régression, parce que, dit-on, les pressions inflationnistes sont révolues ou sont en tout cas moins dangereuses. Mais les choses ne se passent pas ainsi au Canada et je suis convaincu que mon ami le ministre des Finances est au courant. Malgré la diminution de l'embauchage et un ralentissement de l'expansion économique, le coût de la vie au Canada est passé, selon l'indice des prix au consommateur, de 120.9, en avril 1957, à un nouveau sommet de 125.9 en avril dernier. En pleine régression, l'inflation demeure donc une menace. Voilà le dilemme qui se pose aujourd'hui au gouvernement. Il doit s'occuper en même temps de l'inflation et de la régression. Le premier ministre et le ministre des Finances nous diront prochainement sans doute comment ils entendent résoudre ce dilemme.

Le problème est d'autant plus compliqué que la rigidité grandissante de notre structure économique empêche, même en période de régression, le marché d'agir de manière à faire baisser les coûts et les prix. En fait, dans notre société, d'importants groupes organisés de nature différente ont acquis une force collective suffisante pour s'isoler, ne serait-ce que partiellement, des effets de certaines pressions économiques qui leur sont nuisibles. Ils ont du moins assez de force pour essayer d'y parvenir. Lorsqu'on implore cette force de façon équitable, comme on l'a fait et comme on peut le faire, elle peut supprimer des injustices. Si on en fait un usage injuste ou en tenant compte seulement d'intérêts particuliers, il s'ensuit des difficultés sur le plan national. Les ennuis qui résultent peut-être d'autres causes, telles que la diminution du commerce extérieur, deviennent encore plus graves.

Par conséquent, la situation impose aujourd'hui à chacun de nous à la Chambre et à chacun de nous au pays le devoir et la nécessité d'agir avec conscience, avec modération en se laissant toujours guider en premier lieu par l'intérêt général. Si au cours de nos travaux nous ne faisons pas